



DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE OU DE COURTAGE DE DÉCHETS

(Arrêté du 9 septembre 1998 relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce et de courtage de déchets)

Nom ou dénomination de l'entreprise :	
Coordonnées du siège social :	
N° Siret :	
Téléphone :	Fax :
Courriel :	
Joindre un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés (Kbis) ou si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers, datant de moins de trois mois.	
Objet de la déclaration :	
<input type="checkbox"/> 1ère demande <input type="checkbox"/> modification <input type="checkbox"/> renouvellement	
Nature des déchets pris en charge:	
<input type="checkbox"/> Négoce <input type="checkbox"/> Courtage <input type="checkbox"/> Déchets dangereux <input type="checkbox"/> Déchets non dangereux	
Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident.	
Nom :	Prénom :
Téléphone :	Fax :
Portable :	Courriel :
Je m'engage à :	
- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre du décret n°98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets;	
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes à la loi du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.	
Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :	
Date :	Signature et cachet :